



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-007-2023-01

PUBLIÉ LE 3 JANVIER 2023

# Sommaire

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques**

IDF-2023-01-03-00002 - Rectificatif du 3 janvier 2023 du recueil des actes administratifs spécial n°IDF-057-2022-12 publié le 19<sup>??</sup> décembre 2022 (23 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,  
préfecture de Paris-Secrétariat général aux  
politiques publiques

IDF-2023-01-03-00002

Rectificatif du 3 janvier 2023 du recueil des actes  
administratifs spécial n°IDF-057-2022-12 publié le  
19  
décembre 2022

**RECTIFICATIF**

**Rectificatif du 3 janvier 2023 du recueil des actes administratifs spécial n°IDF-057-2022-12 publié le 19 décembre 2022, en raison d'une erreur matérielle dans la mention des fonctions de l'un des signataires des arrêtés inter préfectoraux ci-après lors de leur publication :**

**-n°IDF-2022-12-19-00003 du 19 décembre 2022 portant adhésion au Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de la communauté d'agglomération ValParisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts au titre de la compétence infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE),**

**- n°IDF-2022-12-19-00002 du 19 décembre 2022 Portant adhésion au Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de l'établissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz pour le compte des communes de Morangis (91), Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif, Vitry-sur-Seine (94) et au titre de la compétence d'autorité organisatrice de distribution de l'électricité pour le compte de la commune de Morangis (91)**

**et n° IDF-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 Portant retrait de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec**

En pages 13, 21 et 27 du recueil des actes administratifs spécial n° IDF-057-2022-12 publié le 19 décembre 2022, au lieu de lire :

« Fait à Versailles,  
Signé  
Victor Devouge  
Le préfet des Yvelines»

lire :

« Fait à Versailles, pour le préfet et par délégation,  
Signé  
Victor Devouge  
Le secrétaire général » ;

**Annexe du rectificatif du 3 janvier 2023 du recueil des actes administratifs spécial n°IDF-057-2022-12 publié le  
19 décembre 2022**

**ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL**

Portant adhésion au Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF) de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts au titre de la compétence infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE)

**LE PRÉFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS**  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**LE PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE**

**LE PRÉFET DES YVELINES,**

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE,**

**LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE,**

**LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS,**

**LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE,**

**LE PRÉFET DU VAL-D'OISE**

**VU** le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L. 5211-18 ;

**VU** le décret du 31 décembre 1903 portant constitution du Syndicat intercommunal du gaz ;

**VU** les statuts du SIGEIF, autorisés par arrêté interpréfectoral n° 2014342-0031 en date du 8 décembre 2014, notamment leur article prévoyant l'admission de nouvelles collectivités dans le périmètre du SIGEIF ;

**VU** la délibération n° D/2022/95 de la communauté d'agglomération Val Parisis en date du 27 juin 2022 portant adhésion au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération n° 22-29 du comité d'administration du SIGEIF du 27 juin 2022 portant adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts en date du 18 février 2022 transférant la compétence IRVE au SIGEIF ;

**VU** la délibération n° 22-30 du comité d'administration du SIGEIF du 27 juin 2022 portant adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la lettre de notification du 11 juillet 2022 du Président du SIGEIF aux adhérents du SIGEIF des délibérations n° 22-29 et n° 22-30 du comité d'administration du SIGEIF du 27 juin 2022 portant adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 3 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Courtry approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Vaires-sur-Marne approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Villeparisis approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Villeparisis approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune du Chesnay-Rocquencourt approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Jouy-en-Josas approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 15 septembre 2022 du conseil municipal de la commune des Loges en Josas approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Maisons-Laffitte approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Montesson approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Vélizy-Villacoublay approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Vélizy-Villacoublay approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Viroflay approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Chilly-Mazarin approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Marcoussis approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Marcoussis approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 20 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Chaville approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 21 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Marnes-la-Coquette approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 13 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Sèvres approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 13 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Sèvres approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune du Bourget approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 24 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Bondy approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Dugny approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Dugny approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Epinay-sur-Seine approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Epinay-sur-Seine approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Tremblay-en-France approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;



**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Tremblay-en-France approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Villemomble approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Villemomble approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 15 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Villepinte approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Bry-sur-Marne approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Maisons-Alfort approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Maisons-Alfort approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Mandres-les-Roses approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Marolles-en-Brie approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Marolles-en-Brie approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 4 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Nogent-sur-Marne approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 4 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Nogent-sur-Marne approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Saint-Maurice approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Saint-Maurice approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la

compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Thiais approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Andilly approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Andilly approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Arnouville approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Arnouville approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 12 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Baillet-en-France approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Belloy-en-France approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Bêthemont-la-Forêt approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Bêthemont-la-Forêt approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Bouffemont approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Bouffemont approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Domont approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Domont approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil municipal de la commune d'Enghien-les-Bains approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au

SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil municipal de la commune d'Enghien-les-Bains approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Fontenay-en-Parisis approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Fontenay-en-Parisis approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 3 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Garges-lès-Gonnesse approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 3 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Garges-lès-Gonnesse approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 19 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Gonnesse approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Goussainville approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Groslay approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Groslay approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 21 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Le Thillay approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 19 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Louvres approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 16 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Margency approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 16 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Margency approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 8 novembre 2022 du conseil municipal de la commune de Moisselles approuvant

Tél : 01 82 52 45 37  
Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr  
5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15

L'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 8 novembre 2022 du conseil municipal de la commune de Moisselles approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 19 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Montlignon approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 19 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Montlignon approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Montmagny approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Montmagny approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Montsoult approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 13 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Piscop approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 19 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Roissy-en-France approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 19 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Roissy-en-France approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Sannois approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 3 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Sarcelles approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Soisy-sous-Montmorency approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 13 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Villaines-sous-Bois approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 13 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Villaines-sous-Bois approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Brou-sur-Chantereine approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Brou-sur-Chantereine approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Chauvry approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Chauvry approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 5 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Fontenay-le-Fleury approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 5 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Fontenay-le-Fleury approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Linas, approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Orsay approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Nozay approuvant l'adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Champlan approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Champlan approuvant les adhésions de la communauté de commune de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil de territoire de l'établissement public territorial

Tél : 01 82 52 45 37  
Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr  
5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15

Grand Paris Seine Ouest approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de La Celle Saint-Cloud approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de La Celle Saint-Cloud approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 4 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Mitry-Mory approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 4 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Mitry-Mory approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Montreuil approuvant les adhésions de la communauté d'agglomération Val Parisis et de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Servon approuvant l'adhésion de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Servon approuvant l'adhésion de la communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence IRVE ;

**VU** l'absence d'avis de la part des conseils municipaux des autres communes membres du SIGEIF, dans le délai de trois mois, valant décisions favorables, en application du I de l'article L. 5211-18 du CGCT ;

**SUR PROPOSITION** du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

### **ARRÊTENT :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La communauté d'agglomération Val Parisis et la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts sont autorisées à adhérer au SIGEIF au titre de la compétence infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE).

**ARTICLE 2** : Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois courant à compter de sa publication.

**ARTICLE 3** : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, les secrétaires généraux des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de chacune de ces préfectures.



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général aux politiques publiques  
Direction des affaires juridiques**

Fait à Paris, le **19 DEC. 2022**

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
préfet de Paris,

Marc GUILLAUME

Fait à Melun,

Le préfet de la Seine-et-Marne

Lionel BEFFRE

Fait à Versailles,  
pour le Préfet et par délégation  
Le préfet délégué

Marc DEVOUGE

Fait à Evry-Courcouronnes,

Le préfet de l'Essonne

Bertrand GAUME

Fait à Nanterre,

Le préfet des Hauts-de-Seine

Laurent FOTTIAUX

Fait à Bobigny,

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

Jacques WITKOWSKI

Tél : 01 82 52 45 37  
Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr  
5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15



**PRÉFET  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général aux politiques publiques  
Direction des affaires juridiques**

Fait à Créteil,

La préfète du Val-de-Marne

*Pauline Bourdoncle*

Fait à Cergy,

Le préfet du Val-d'Oise

*Philippe Cour*

*Philippe Cour*

Tél : 01 82 52 45 37  
Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr  
5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15



**ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL**

Portant adhésion au Syndicat intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF) de l'établissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz pour le compte des communes de Morangis (91), Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif, Vitry-sur-Seine (94) et au titre de la compétence d'autorité organisatrice de distribution de l'électricité pour le compte de la commune de Morangis (91)

**LE PRÉFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS**  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**LE PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE**

**LE PRÉFET DES YVELINES,**

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE,**

**LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE,**

**LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS,**

**LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE,**

**LE PRÉFET DU VAL-D'OISE**

**VU** le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L. 5211-18 ;

**VU** le décret du 31 décembre 1903 portant constitution du Syndicat intercommunal du gaz ;

**VU** les statuts du SIGEIF, autorisés par arrêté interpréfectoral n° 2014342-0031 en date du 8 décembre 2014, notamment leur article 3 ;

**VU** la convention de concession pour le service public de distribution de gaz signée le 21 novembre 1994 et applicable sur le territoire du SIGEIF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995 pour une période de trente ans ;

**VU** la convention de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente signée le 18 octobre 2019 et applicable sur le territoire du SIGEIF à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour une période de trente ans ;

**VU** la délibération n° 2020-11-17\_2054 du 17 novembre 2020 du conseil territorial de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre d'adhésion et de désignation des représentants de l'EPT au SIGEIF ;

**VU** la délibération n°2022-11-19\_2945 du 19 novembre 2022 du conseil territorial de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre portant modification partielle de la délibération n°2020-11-17\_2054 relative à l'adhésion et la désignation des représentants de l'EPT au SIGEIF ;

**VU** la délibération n° 22-11 du comité d'administration du SIGEIF du 7 février 2022 portant adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et d'électricité ;

**VU** la lettre de notification du 23 février 2022 du Président du SIGEIF aux adhérents du SIGEIF de la délibération n° 22-11 du comité d'administration du SIGEIF du 7 février 2022 portant adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre ;

**VU** la délibération du 8 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Fontenay-en-Parisis approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 10 mars 2022 du conseil municipal de la commune des Loges-en-Josas approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 10 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Saint-Martin-du-Tertre approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 10 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Viroflay approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 14 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Louvres approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 14 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Maisons-Laffitte approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 15 mars 2022 du conseil municipal de la commune d'Attainville approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 15 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Bièvres approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 15 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Brou sur Chantereine approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 15 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Vaires-sur-Marne approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 15 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Villaines-sous-Bois approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 16 mars 2022 du conseil municipal de la commune du Chesnay-Rocquencourt approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 17 mars 2022 du conseil municipal de la commune d'Asnières-sur-Seine approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 17 mars 2022 du conseil municipal de la commune d'Enghien-les-Bains approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 18 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Champlan approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 21 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Montlignon approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

Tél : 01 82 52 45 37

Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris – 5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15

- VU** la délibération du 22 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Linas approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 22 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Montsout approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 22 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Morangis approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 22 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Thiais approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 23 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Baillet-en-France approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 24 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Belloy-en-France approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 23 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Goussainville approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 23 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Marnes-la-Coquette approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 24 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Bouffemont approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 24 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Servon approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 24 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Villemomble approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Chaville approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Chilly-Mazarin approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Courtry approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Croissy-sur-Seine approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune d'Arnouville approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Jouy-en-Josas approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 28 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Roissy en France approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 29 mars 2022 du conseil municipal de la commune d'Andilly approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

- VU** la délibération du 29 mars 2022 du conseil municipal de la commune d'Argenteuil approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 29 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Longjumeau approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 29 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Marcoussis approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 29 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Villeparisis approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 30 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Gennevilliers approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 30 mars 2022 du conseil municipal de la commune des Lilas approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 30 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Saint-Maurice approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 30 mars 2022 du conseil municipal de la commune du Thillay approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 31 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Domont approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 31 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Drancy approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 31 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Montmorency approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 31 mars 2022 du conseil municipal de la commune de Saint-Cloud approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 31 mars 2022 du conseil municipal de la commune du Vésinet approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 4 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Chauvry approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 6 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Bethemont-la-Forêt approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 6 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Fontenay-le-Fleury approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune d'Alfortville approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune d'Epinay-sur-Seine approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Montesson approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;
- VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Nozay approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

Tél : 01 82 52 45 37

Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris – 5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15

**VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Sannois approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Vaujours approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 7 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Villebon-sur-Yvette approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 13 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Vélizy-Villacoublay approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 14 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Bry-sur-Marne approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 14 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Sèvres approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 14 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Tremblay-en-France approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 19 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Garges-lès-Gonesse approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 20 avril 2022 du conseil municipal de la commune de Courbevoie approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 16 mai 2022 du conseil municipal de la commune de Verrières-le-Buisson approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 18 mai 2022 du conseil municipal de la commune de Choisy-le-Roi approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 19 mai 2022 du conseil municipal de la commune de Dugny approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** la délibération du 19 mai 2022 du conseil municipal de la commune de Soisy-sous-Montmorency approuvant l'adhésion de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre au SIGEIF ;

**VU** l'absence d'avis de la part des conseils municipaux des autres communes membres du SIGEIF, dans le délai de trois mois, valant décisions favorables, en application du I de l'article L. 5211-18 du CGCT ;

**SUR PROPOSITION** du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

## **ARRÊTENT :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre est autorisé à adhérer au SIGEIF au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz pour le compte des communes de Morangis, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif, Vitry-sur-Seine et au titre de la compétence d'autorité organisatrice de distribution de l'électricité pour le compte de la commune de Morangis.

**ARTICLE 2 :** Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois courant à compter de sa publication.

**ARTICLE 3 :** Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, les secrétaires généraux des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de chacune de ces préfectures.

Fait à Paris, le 19 DEC. 2022

Le préfet de la région d'Ile-de-France,  
préfet de Paris,

  
Marc GUILLAUME

Fait à Melun,

Le préfet de la Seine-et-Marne

  
Lionel BEFFRE

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire général

  
Victor DEVOUGE

Fait à Versailles,

Le préfet des Yvelines

Le préfet de l'Essonne  
Christophe GAUME

Fait à Nanterre,

Le préfet des Hauts-de-Seine

  
Laurent HOTTIAUX

Fait à Bobigny

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

  
Jacques WITKOWSKI

Fait à Créteil,

La préfète du Val-de-Marne

  
Sophie THIAULY

Fait à Cergy,

Le préfet du Val-d'Oise

  
Philippe COURT

Tél : 01 82 52 45 37  
Mél : pauline.bourdoncle@paris.gouv.fr  
Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris 5, rue Leblanc 75011 Paris Cedex 16

6

**ARRÊTÉ INTERPREFECTORAL**

**Portant retrait de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec**

**LE PRÉFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**LE PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE**

**LE PRÉFET DES YVELINES,**

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE,**

**LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE,**

**LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS,**

**LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE,**

**LE PRÉFET DU VAL-D'OISE**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-19 et L. 5211-5 ;

**VU** les statuts du SEDIF ;

**VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 décembre 1922 autorisant la création du Syndicat des Communes de la Banlieue de Paris pour les eaux ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral du 8 avril 1988 autorisant la modification de la dénomination du Syndicat des communes de la Banlieue de Paris pour les Eaux en Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) ;

**VU** l'arrêté interpréfectoral n°75-2019-12-17-001 du 17 décembre 2019 portant adhésion de l'EPT Est Ensemble au SEDIF pour le territoire des communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération n° CT2021-12-14-1 du conseil de territoire de l'EPT Est Ensemble du 14 décembre 2021 sollicitant le retrait d'Est Ensemble du SEDIF sur le territoire des communes de Noisy-le-Sec et Bobigny ;

**VU** la délibération n° 2022-6 du comité syndical du SEDIF du 23 juin 2022 approuvant la demande de

retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et de Noisy-le-Sec ;

**VU** la lettre de notification du 16 août 2022 du Président du SEDIF aux adhérents du SEDIF des délibérations n°2022-6 du comité syndical du SEDIF du 23 juin 2022 approuvant la demande de retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et de Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Auvers-sur-Oise approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Béthemont-la-Forêt approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Butry-sur-Oise approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Chauvry approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Mériel approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 13 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Méry-sur-Oise approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Villiers-Adam approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 10 octobre 2022 du conseil municipal de la commune de Valmondois approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Val Parisis approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 4 octobre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 20 octobre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 5 octobre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Plaine Vallée approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 28 septembre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Paris-Saclay approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 26 septembre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 29 septembre 2022 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF



pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 11 octobre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 20 septembre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Plaine Commune approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 4 octobre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 10 octobre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Paris Est Marne & Bois approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 27 septembre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Paris Ouest La Défense approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 22 septembre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Boucle Nord de Seine approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 6 octobre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Seine Ouest approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 10 octobre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Paris Terres d'Envol approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**VU** la délibération du 12 octobre 2022 du conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir approuvant le retrait de l'EPT Est Ensemble du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec ;

**CONSIDERANT** que les conditions de majorité qualifiée requises par le II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales sont réunies dès lors qu'un avis favorable a été émis par les deux tiers au moins des assemblées délibérantes des adhérents du syndicat représentant plus de la moitié de la population totale de ceux-ci ou par la moitié au moins des assemblées délibérantes des adhérents du syndicat représentant les deux tiers de la population ;

**SUR PROPOSITION** du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

#### **ARRÊTENT :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'établissement public territorial Est Ensemble est autorisé à se retirer du SEDIF pour les communes de Bobigny et Noisy-le-Sec au 31 décembre 2022.

**ARTICLE 2** : Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois courant à compter de sa publication.

**ARTICLE 3** : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, les secrétaires généraux des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de chacune de ces préfectures.

Fait à Paris, le 19 DEC. 2022

Le préfet de la région d'Ile-de-France,  
préfet de Paris,

  
Marc GUILLAUME

Fait à Meun,

Le préfet de la Seine-et-Marne

  
Lionel BEFFRE

Fait à Versailles,

Pour le Préfet et par délégation  
Le préfet des Yvelines  
Le Secrétaire général

  
Victor DEVOUGE

Fait à Evry-Courcouronnes,

Le préfet de l'Essonne

  
Bertrand GAUME

Fait à Nanterre,

Le préfet des Hauts-de-Seine

  
Laurent HOTTIAUX

Fait à Bobigny,

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

  
Jacques WITKOWSKI

Fait à Créteil,

La préfète du Val-de-Marne

  
Sophie THIRIAULT

Fait à Cergy,

Le préfet du Val-d'Oise

  
Philippe COURIN